20 MINUTES, 07/01/2016

YVES LUCHAIRE est enseignant de droit public à l'IEP d'Aix-en-Provence

« La métropole existe mais elle est bloquée »

Propos recueillis par Mickaël Penverne

Yves Luchaire, enseignant de droit public à l'IEP d'Aix-en-Provence et spécialiste des collectivités territoriales, analyse le démarrage de la métropole Aix-Marseille-Provence créée le 1er janvier.

Maryse Joissains considère que la métropole « n'existe pas ». Quand pensez-vous ?

La métropole existe puisqu'elle a été créée par la loi (...). Elle a donc une existence juridique. Par contre, elle ne peut rien lancer. Au niveau des projets, tout est bloqué.

Ce blocage peut-il avoir des conséquences pour les 7 500 agents, notamment sur leurs salaires ?

L'arrêt du Conseil d'Etat du 18 décembre laisse entendre que les six EPCI (établissement public de coopération intercommunale) qui la composent peuvent continuer – provisoirement – à payer les agents territoriaux. Les fonctionnaires n'ont donc pas d'inquiétude à avoir pour leur salaire.

Yves Luchaire est à Sciences-Po.

L'élection menacée

Le rapporteur public du tribunal administratif a conclu mercredi à l'annulation de l'élection du président de la métropole, Jean-Claude Gaudin. Le tribunal doit rendre sa décision d'ici 8 jours.

Cette métropole semble mal partie...

Oui mais c'est un combat d'arrière-garde parce qu'à un moment donné, on arrivera bien à un déblocage de la situation. Ils existent, ou vont exister, 13 métropoles en France. Le fait métropolitain est une réalité. Cela va dans le sens de l'évolution des intercommunalités.

Elle se fera, selon vous ?

Elle se fera, j'en suis sûr. Cahin-caha, avec peut-être des larmes, mais elle se fera. Il est impensable d'imaginer Marseille comme un village gaulois qui résiste. ■